

---

# FICHES THÉMATIQUES

---

Autres services

### I. Lecture des figures issues de la comptabilité nationale

#### Figure 2 : poids en valeur du poste dans la dépense des ménages

Ce graphique met en évidence la part de la dépense de consommation du poste considéré dans la dépense totale selon un concept le plus proche possible de l'enquête Budget de famille (Bdf). Les dépenses qui ont trait aux concepts de comptabilité nationale sans traduction budgétaire pour les ménages sont retirées : les loyers imputés, l'autoconsommation et les services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim). On conserve le montant de correction liée au solde territorial, qui permet de garder la cohérence de la notion de territorialité avec l'enquête Bdf (ensemble des dépenses des ménages résidant en France quel que soit le lieu d'achat). Le graphique permet de comparer la part de ce poste à celle d'un regroupement de produits au champ plus large.

#### Figure 3 : volume et prix relatifs de la dépense des ménages

Ce graphique a pour objectif de caractériser l'évolution du volume et du prix du poste par rapport à celle de l'ensemble de la dépense de consommation des ménages. Les deux courbes correspondent aux séries suivantes :

- le « volume relatif » : évolution du volume du produit par rapport à l'année précédente corrigée de l'évolution du volume de la dépense de consommation totale ;
- le « prix relatif » : évolution du prix du produit par rapport à l'année précédente corrigée de l'évolution du prix de la dépense de consommation totale.

Si la croissance du volume relatif est positive, cela signifie que le volume du produit évolue plus vite que le volume de l'ensemble de la dépense de consommation (idem pour le prix relatif).

#### Figure 4 : dépense des ménages par poste dans l'Union européenne à 25 en 2005

Ce graphique permet d'illustrer le lien éventuel entre la part du poste dans la dépense des ménages et le niveau de vie du pays approché par le PIB par habitant corrigé des parités de pouvoir d'achat. Celles-ci sont des taux qui permettent de convertir toutes les monnaies dans une monnaie commune qui a le même pouvoir d'achat dans chaque pays.

Si par rapport à la moyenne de l'Union européenne, les pays sont plutôt situés dans le quart nord-ouest et dans le quart sud-est, cela signifie que la part du poste dans la dépense des ménages décroît en fonction du niveau de vie. Il s'agit le plus souvent des produits de première nécessité et donc principalement l'alimentation.

Dans le cas contraire où les pays sont plutôt situés dans le quart sud-ouest et le quart nord-est, il s'agit de biens ou services dont la part dans la dépense des ménages croît avec le niveau de vie. Les dépenses de loisirs sont dans cette catégorie, notamment celles concernant le matériel électronique. D'autres facteurs que le niveau de vie peuvent jouer sur la part de certains postes.

#### Code ISO des pays de l'Union européenne :

Allemagne : DE ; Autriche : AT ; Belgique : BE ; Chypre : CY ; Danemark : DK ; Espagne : ES ; Estonie : EE ; Finlande : FI ; France : FR ; Grèce : GR ; Hongrie : HU ; Irlande : IE ; Italie : IT ; Lettonie : LV ; Lituanie : LT ; Luxembourg : LU ; Malte : MT ; Pays-Bas : NL ; Pologne : PL ; Portugal : PT ; République tchèque : CZ ; Royaume-Uni : GB ; Slovaquie : SK ; Slovénie : SI ; Suède : SE.

## II. Lecture des figures issues des enquêtes Budget de famille

### Figure 2 : décomposition des écarts à la dépense moyenne

*Par souci de clarté, on présentera ici la méthode de calcul de l'effet prix et de l'effet quantité sur l'exemple des dépenses en pain des ménages les plus modestes (premier quintile de niveau de vie). Les explications données se transposent directement aux autres produits et catégories de ménages.*

L'écart entre la dépense moyenne en pain de l'ensemble de la population et celle des ménages du premier quintile de niveau de vie a deux causes :

- les ménages les plus modestes achètent des quantités différentes des autres ménages ;
- ils payent leur pain à un prix différent des autres ménages.

En général, les deux effets coexistent. L'effet-prix et l'effet-quantité sont des mesures de ces effets. Ils visent à évaluer la contribution des écarts sur les quantités et des écarts sur les prix à l'écart sur la dépense.

Le calcul de ces effets repose sur une formule décomposant l'écart de dépense. Plus précisément :

- si  $D$  (en euros) est la dépense moyenne en pain dans l'ensemble de la population,  $Q$  (en kg par exemple) la quantité moyenne achetée et  $P$  (€/kg) le prix payé en moyenne, on peut écrire :

$$D = PQ$$

- de même on écrira, pour les ménages du premier quintile, en notant  $d$  leur dépense moyenne en pain,  $q$  la quantité moyenne qu'ils achètent et  $p$  le prix au kg qu'ils acquittent en moyenne :

$$d = pq$$

L'écart à la moyenne de la dépense en pain de ces ménages vérifie alors :

$$d - D = \left[ \frac{p+P}{2} \right] (q - Q) + (p - P) \left[ \frac{q+Q}{2} \right]$$

Il est la somme de :

- (i) l'écart sur les quantités  $q - Q$ , valorisé à un prix à mi-chemin entre le prix moyen du pain,  $P$ , et le prix moyen  $p$  propre à ces ménages modestes ;
- (ii) l'écart sur les prix  $p - P$ , appliqué à une quantité à mi-chemin entre la quantité  $Q$  achetée en moyenne dans l'ensemble de la population, et celle  $q$  achetée par les seuls ménages du premier quintile.

Le premier terme est l'effet-quantité : il correspond à l'écart de dépense que l'on observerait si les ménages modestes payaient le même prix que les autres.

Le second terme est l'effet-prix et correspond, de même, à l'écart qui prévaudrait si les ménages modestes achetaient la même quantité que les autres.

En pratique, les effets sont calculés au niveau de chaque produit élémentaire. Ils sont ensuite additionnés pour déterminer l'effet prix d'un poste (par exemple l'alimentation). Dans les figures présentées, ils sont exprimés en pourcentage de l'écart de dépense.

## 8.1 Services d'entretien et de réparation des biens

En 2005, les ménages ont dépensé 4,9 milliards d'euros pour réparer ou entretenir les biens qu'ils avaient achetés, soit 77 euros par habitant. Cela représente 5 % de la valeur de ces biens. Relativement au reste des dépenses, la consommation en valeur en services d'entretien et de réparation a baissé entre 1960 (1,2 %) et 2005 (0,6 %, *figure 1*). La part a régulièrement décliné jusqu'au milieu des années 1970, avant de se stabiliser jusqu'au milieu des années 1990. Elle a baissé à nouveau depuis lors.

Entre 1960 et 2005, la part des réparations de matériel audiovisuel et d'ordinateurs dans ce poste est passée de 9 % à 25 % (*figure 2*). En parallèle, la part du nettoyage, de la réparation et de la location de vêtements, qui représentaient 34 % de la dépense du poste en 1960, a baissé de plus de 10 points (23 % en 2005). Le poids des réparations des autres biens durables, culturels et récréatifs (bicyclettes, jouets, articles de sport, appareils photo argentiques...) a été multiplié par 6 sur la période (11 % en 2005). Celui des réparations d'articles pour la personne (horlogerie, bijouterie et articles en cuir) a chuté de plus des deux tiers (9 %).

Comme pour la plupart des autres postes de services, les prix de ces services d'entretien et de réparation ont augmenté plus vite que l'inflation sur l'ensemble de la période 1960-2005 (+ 1,1 point en moyenne par an, *figure 3*). Dans le même temps, la consommation en volume a augmenté nettement moins rapidement que l'ensemble des autres postes de dépenses (- 2,7 points d'écart).

Jusqu'en 1975, les prix ont augmenté plus rapidement que l'inflation de 0,7 point par an, sur quasiment tous les sous-postes. Le volume de consommation a progressé beaucoup moins vite que les autres postes (- 3,9 points) à l'exception des réparations

d'autres biens durables, culturels et récréatifs, en phase avec le développement de ces types de biens.

De 1976 à 1981, les volumes et les prix ne se sont pas distingués des autres produits. D'une part les volumes de réparations des produits blancs, bruns ou pour les loisirs étaient particulièrement dynamiques, en phase avec la diffusion de ces biens dans les foyers ; d'autre part ceux du nettoyage, de la réparation, de la location de vêtements et les réparations d'articles pour la personne ont reculé.

Depuis 1982, alors que les prix ont de nouveau augmenté plus vite que l'inflation (+ 1,4 point par an), les volumes relatifs ont baissé (- 2,7 points). Le rapport entre les montants des achats de biens et les dépenses en services de réparation et d'entretien correspondants évolue différemment selon les produits considérés (*figure 4*). Concernant les articles pour la personne (horlogerie, bijouterie et articles en cuir), ce ratio n'a cessé de diminuer, particulièrement entre 1970 (13 %) et 1975 (6 %). Cette baisse résulte de l'arbitrage entre le coût d'achat d'un nouveau bien, en diminution, et le coût de la réparation, en augmentation.

Pour les appareils domestiques d'une part et le matériel audio-vidéo et informatique d'autre part, ce ratio a baissé jusqu'en 1975. Puis, jusqu'en 1985 pour le matériel électronique et jusqu'en 1996 pour les appareils ménagers, les dépenses en services de réparation ont progressé plus rapidement que celles des biens, les prix de ces derniers diminuant. Par la suite, l'évolution rapide de la technologie (magnétoscopes, DVD, écrans plats...) et la baisse des prix des biens ont incité les ménages à s'équiper en nouvelles technologies et à remplacer les appareils au lieu de les réparer. ■

### Définitions

**Services d'entretien et de réparation des biens** : comprennent le nettoyage, la réparation et la location de vêtements, ainsi que la réparation de toutes sortes de produits, qu'ils soient liés aux produits bruns (audiovisuel, photo, ordinateurs...) ou non (meubles, appareils ménagers, biens durables, biens culturels et récréatifs, articles pour la personne...).

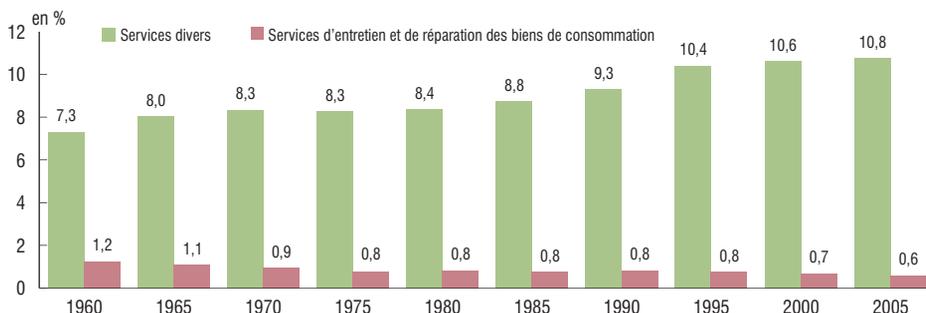
**Produits blancs** : produits électroménagers destinés en priorité à la cuisine ou à la salle de bains (table de cuisson, four, réfrigérateur, lave-linge, lave-vaisselle...).

**Produits bruns** : produits électroménagers de loisir (téléviseur, magnétoscope, hi-fi, radio...).

**Ménage, inflation, volume, biens durables** : voir *Glossaire*.

# Services d'entretien et de réparation des biens 8.1

## 1. Part dans la dépense des ménages en valeur



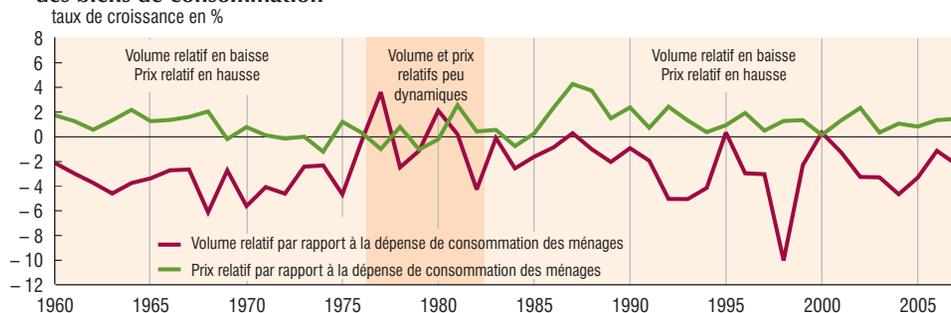
Source : Insee, comptes nationaux, base 2000.

## 2. Structure de la dépense des ménages en services d'entretien et de réparation des biens

	1960	1975	1990	2005	Valeurs 2005 (Mds €)
Nettoyage, réparation et location de vêtements	34,1	35,6	24,4	23,5	1,1
Réparations de meubles, d'articles d'ameublement	19,4	16,1	14,9	20,2	1,0
Réparation d'appareils ménagers	6,5	7,8	12,2	11,5	0,6
Réparations pour l'audiovisuel, la photo et les ordinateurs	9,4	13,0	23,5	25,2	1,2
Réparations d'autres biens durables culturels et récréatifs	1,8	7,6	11,6	11,1	0,5
Réparations d'articles pour la personne	28,8	19,8	13,4	8,6	0,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>4,9</b>

Source : Insee, comptes nationaux, base 2000.

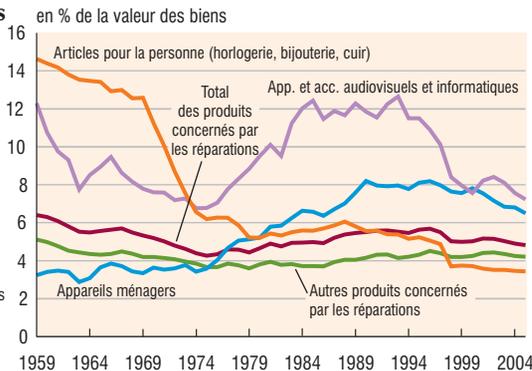
## 3. Volume et prix relatifs de la dépense des ménages en services d'entretien et de réparation des biens de consommation



Lecture : de 2001 à 2007, le prix des services d'entretien et de réparation des biens de consommation a augmenté plus vite que l'inflation et le volume a progressé moins rapidement que les autres postes de consommation.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2000.

## 4. Rapport entre la dépense des ménages en valeur des services de réparation et d'entretien et celle des biens correspondants



Lecture : en 2006, le rapport entre le montant d'achat d'appareils ménagers et les dépenses en services de réparation et d'entretien correspondants est de 6,3 %.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2000.

## 8.1 Services d'entretien et de réparation des biens

Plus un **ménage** est aisé, plus il a recours aux services d'entretien et réparation des biens de consommation (nettoyage, location de vêtements, réparation de meubles et autres biens durables). Dans le dernier **quintile de niveau de vie**, le **poids budgétaire** de ce poste est deux fois et demie supérieur à celui du 1<sup>er</sup> quintile et la dépense supérieure de 114 % à la moyenne (*figure 1*). L'écart est particulièrement marqué pour les dépenses d'entretien et réparation des vêtements et des meubles. Les ménages les plus aisés dépensent dans ce domaine huit fois plus que les plus modestes.

Plus la **personne de référence** est âgée, plus la part et le montant des dépenses consacrées à ce poste sont importants, quelle que soit la nature du bien de consommation. La dépense est la plus élevée chez les 55-64 ans (+ 36 % par rapport à la moyenne) et la part est la plus forte chez les plus de 65 ans (le poids budgétaire y est trois fois plus élevé que chez les moins de 30 ans). Ce constat reflète sans doute les nouvelles habitudes de consommation plus répandues parmi les jeunes. En effet, ces derniers préfèrent renouveler les produits hors d'usage, surtout quand ils sont bon marché et évolutifs, plutôt que de recourir à des services de réparation souvent coûteux.

Parmi les actifs, ce sont les artisans, commerçants et chefs d'entreprises et, dans une moindre mesure, les cadres, qui recourent le plus à ces services. Les artisans, commerçants et chefs d'entreprise ont une

part de dépenses dans ce domaine deux fois supérieure à celle des ouvriers tandis que les cadres y consacrent des montants supérieurs de 56 % à la moyenne. Enfin, les frais de réparation et d'entretien des biens de consommation pèsent plus sur le budget des ménages de petite taille, c'est-à-dire les couples sans enfant et les célibataires. Les couples sans enfant ont une part de dépenses environ deux à trois fois plus élevée que celle des ménages avec enfants.

Globalement, en 2006 comme en 1979, la part de dépenses des ménages en services d'entretien et réparation de biens de consommation est d'autant plus grande que leur niveau de vie est élevé (*figure 2*). Toutefois, contrairement à cette tendance d'ensemble, en 1979, les ménages à faible niveau de vie (1<sup>er</sup> quintile) consacraient une part budgétaire un peu plus importante que la moyenne pour ce type de services. Au fil du temps, cette part s'est affaiblie et en 2006, l'écart entre ménages aisés et ménages modestes s'est accentué. Parallèlement, le montant des dépenses augmente avec le niveau de vie. Cependant, durant la période 1979-2006, l'écart à la dépense moyenne a augmenté régulièrement pour tous les quintiles (*figure 3*). Pour le 1<sup>er</sup> quintile, en 2006 la dépense est inférieure de 62 % à la moyenne alors qu'elle était seulement inférieure de 40 % en 1979. Pour le dernier quintile, le montant, supérieur de 69 % à la moyenne en 1979, l'est aujourd'hui de 114 %. ■

### Définitions

**Dépenses en services d'entretien et de réparation de biens de consommation** : voir fiche précédente.

**Ménage, quintile, niveau de vie des ménages, poids budgétaire (ou part des dépenses), personne de référence** : voir *Glossaire*.

### Pour en savoir plus

- Bellamy V., Léveillé L., « Enquête Budget de famille 2006 », *Insee Résultats* n° 73, décembre 2007.
- Cérani N., Camus M., « Le budget des familles en 2001 », *Insee Résultats* n° 29, avril 2004.

# Services d'entretien et de réparation des biens 8.1

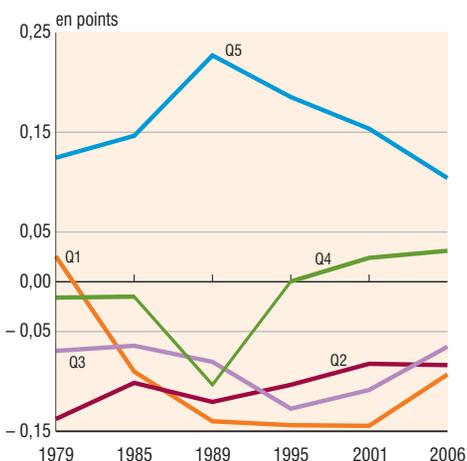
## 1. Les déterminants de la dépense en services d'entretien et de réparation de biens de consommation

	Écart au coefficient budgétaire moyen (points)	Écart à la dépense moyenne par ménage (%)
<b>Quintile de niveau de vie</b>		
Q1	-0,1	-62,3
Q2	-0,1	-48,0
Q3	-0,1	-32,6
Q4	0,0	28,5
Q5	0,1	114,1
<b>Âge de la personne de référence du ménage</b>		
Moins de 30 ans	-0,1	-50,4
De 30 à 54 ans	-0,1	-9,2
De 55 à 64 ans	0,1	36,3
65 ans et plus	0,1	12,7
<b>Type de ménage</b>		
Personne seule	0,0	-26,8
Homme	0,0	-30,5
Femme	0,1	-24,3
Famille monoparentale	-0,1	-44,3
Couple sans enfant	0,1	46,3
Couple avec 1 enfant	0,0	9,7
Couple avec 2 enfants	-0,1	-13,0
Couple avec 3 enfants et plus	-0,1	-0,5
<b>Catégorie socioprofessionnelle</b>		
<b>Actifs</b>		
Agriculteurs	-0,1	-26,1
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	0,0	57,7
Cadres	0,0	55,7
Professions intermédiaires	-0,1	-5,6
Employés	0,0	-19,1
Ouvriers actifs	-0,1	-46,3
<b>Inactifs</b>		
Retraités	0,1	20,7
Autres	-0,1	-55,4

Lecture : en 2006, les ménages du premier quintile de niveau de vie (Q1) ont un coefficient budgétaire inférieur de 0,1 point au coefficient budgétaire moyen pour l'entretien et la réparation des biens de consommation. Les ménages du dernier quintile (Q5) ont dépensé 114,1 % de plus que la moyenne des ménages en entretien et réparation des biens de consommation. Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Budget de famille 2006.

## 2. Écart au coefficient budgétaire moyen des dépenses en services d'entretien et de réparation par quintiles de niveau de vie

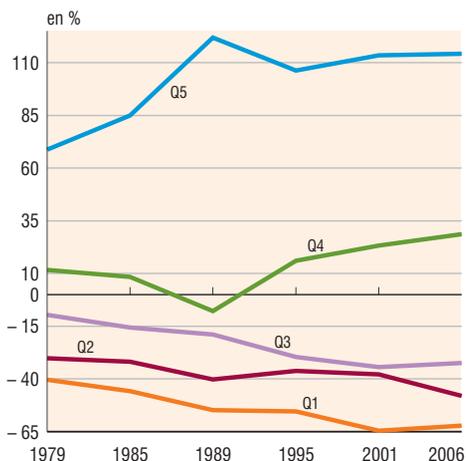


Lecture : en 1979, les ménages appartenant au 1<sup>er</sup> quintile de niveau de vie avaient une part des dépenses de consommation totale consacrée aux services d'entretien et de réparation de biens de consommation supérieure de 0,03 point à celle de l'ensemble des ménages.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Budget de famille.

## 3. Écart à la dépense moyenne en services d'entretien et de réparation de biens de consommation par quintiles de niveau de vie



Lecture : en 1979, les ménages appartenant au 1<sup>er</sup> quintile de niveau de vie avaient un montant de dépenses en services d'entretien et de réparation de biens de consommation inférieur de 40 % à la dépense moyenne de l'ensemble des ménages.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Budget de famille.

## 8.2 Services financiers et d'assurances

En 2005, la dépense de consommation des **Eménages** en services financiers et d'assurances a atteint 37,9 milliards d'euros, soit 603 euros par habitant.

Relativement au total des dépenses, la consommation en valeur de ces services a augmenté de 2,2 points entre 1960 (2,5 %) et 2005 (4,7 %, *figure 1*). La part a augmenté nettement au début des années 1960 et 1990, et s'est relativement stabilisée à partir de 1995. Depuis 1960, la part dans le poste de l'assurance-vie a augmenté, passant de 20 % en 1960 à 33 % en 2005 (*figure 2*), après avoir atteint son plus bas niveau au milieu des années 1980 (13 %). En parallèle, le poids des autres assurances a baissé de 14 points sur la période, mais elles restent prédominantes en 2005 (53 %). La part des services financiers directement mesurés est la même en 2005 qu'en 1960 (14 %). La hausse de la part de l'ensemble du poste dans le total des dépenses s'explique d'abord par un effet-prix, les prix de ces services ayant augmenté plus vite que l'**inflation** depuis 1960 (*figure 3*). La consommation en **volume** a également augmenté plus rapidement que les autres postes de dépenses.

De 1960 à 1972, les prix ont augmenté beaucoup plus rapidement que l'inflation, notamment pour les assurances. Dans le même temps, les volumes relatifs progressaient de manière similaire aux autres postes de dépenses. Au total, la part en valeur du poste a augmenté de 1,1 point sur cette période. De 1973 à 1982, la hausse plus modeste de cette part résulte d'un volume de consommation très dynamique. Puis de 1983 à 1995 c'est de nouveau la forte progression des prix relatifs qui a accru le poids de ces services dans le budget des ménages.

Le développement des assurances résulte à la fois d'effets démographiques (hausse du nombre d'habitations, hausse du parc automobile, augmentation du nombre d'accédants à la propriété...) et de modifications réglementaires : tout véhicule doit être assuré depuis 1958, le système du bonus-malus a été introduit en 1976. Se sont mis en place des systèmes de couverture santé complémentaires aux régimes de base de sécurité sociale : 69 % de la population bénéficiait de cette couverture en 1980, la proportion dépassait 90 % en 2005. Depuis 1996, les prix ont globalement augmenté comme les autres postes et les volumes relatifs ont légèrement baissé. L'assurance-vie s'est fortement développée durant ces années, pour constituer le premier placement financier des ménages. Ainsi, en 2004, 59 % des ménages avaient un contrat d'assurance-vie. L'offre de produits d'assurance-vie s'est diversifiée et développée grâce à une fiscalité visant à favoriser l'épargne de long terme : le développement de l'assurance vie résulte ainsi souvent d'un comportement d'**épargne** des ménages.

Au sein de l'**Union européenne**, la part réservée aux dépenses en services financiers et d'assurances semble augmenter avec le **niveau de vie du pays** (*figure 4*). Avec un niveau de **PIB** par habitant au-dessus de la moyenne européenne à 25, la France se situe pourtant dans la moyenne pour la part consacrée à ce type de dépenses. En Autriche, en Suède, en Finlande et surtout en Italie, ces dépenses représentent une part plus faible que la moyenne européenne. Allemands, Hollandais et Belges privilégient en revanche ces services, tout comme le Danemark qui est de loin le pays dont la part de ces dépenses est la plus forte. ■

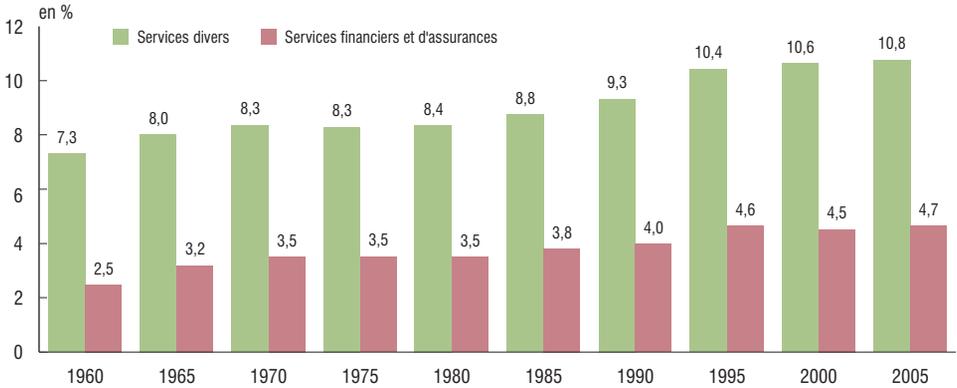
### Définitions

Ce poste comprend d'une part les services d'assurances : assurance-vie (seule ou liée à un emprunt-logement) et les autres assurances couvrant le logement, l'automobile ou la complémentaire maladie. En comptabilité nationale, la consommation de services d'assurances porte sur les primes nettes des remboursements aux assurés. Le poste comprend d'autre part les services financiers directement mesurés c'est-à-dire les services d'OPCVM, les commissions sur opérations de bourse, les frais de dossier, de tenue de compte, de carte bleue...

En comptabilité nationale, la consommation de services financiers comprend également des **services intermédiaires financiers indirectement mesurés (Sifim)**, qui ne sont pas compris dans ce poste (cf. encadré « concepts spécifiques à la comptabilité nationale »).

**Ménage, inflation, volume, épargne, Union européenne, niveau de vie du pays, PIB** : voir *Glossaire*.

## 1. Part dans la dépense des ménages en valeur



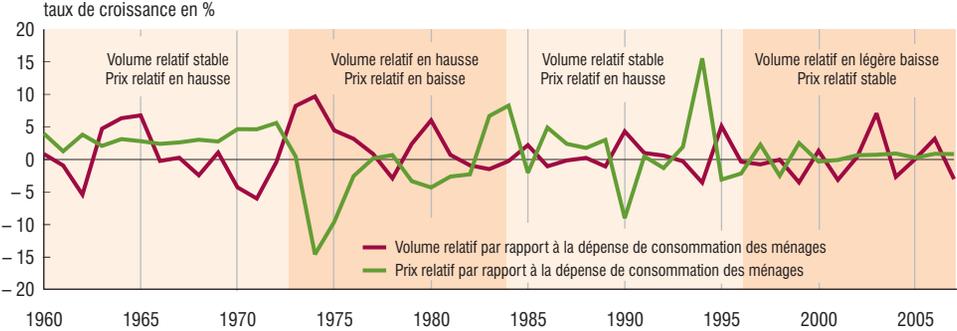
Source : Insee, comptes nationaux, base 2000.

## 2. Dépense des ménages en services financiers et d'assurances, structure en valeur

	1960	1975	1990	2005	Valeurs 2005 (Mds €)
Assurance-vie	19,9	23,1	16,4	33,1	12,5
Autres assurances	66,7	69,1	65,3	52,5	19,9
Services financiers hors SIFIM	13,4	7,9	18,3	14,4	5,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>37,9</b>

Source : Insee, comptes nationaux, base 2000.

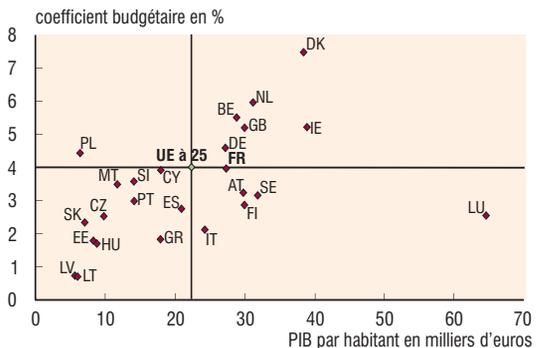
## 3. Volume et prix relatifs de la dépense des ménages en services financiers et d'assurances



Lecture : au milieu des années 1970, le prix des services financiers et d'assurances a augmenté moins vite que l'inflation et le volume a progressé plus rapidement que les autres postes de consommation.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2000.

## 4. Dépense des ménages en services financiers et d'assurances dans l'Union Européenne à 25 en 2005



Lecture : en 2005, les ménages danois, avec un PIB de 38 400 euros par habitant, ont consacré 7,5 % de leur budget aux services financiers et d'assurances.

Sources : Insee, comptes nationaux, base 2000 et Eurostat.

## 8.2 Services financiers et d'assurances

Plus le **niveau de vie d'un ménage** est élevé, plus ses **dépenses en assurances et services financiers** le sont aussi. Les **ménages** les plus modestes dépensent 34 % de moins que la moyenne, et les plus aisés, 40 % de plus (*figure 1*). Toutefois, la part budgétaire attribuée par les ménages à ce poste de consommation tend à diminuer quand le niveau de vie augmente : 0,7 point sépare les ménages du premier **quintile** de niveau de vie et ceux du dernier quintile.

La dépense liée à ce poste pèse davantage sur les ménages âgés : les ménages « jeunes » (**personne de référence** de moins de 30 ans) consacrent 2 points de moins de **part de dépenses** que la moyenne pour ce poste, les plus âgés (plus de 65 ans) 2 points de plus. Au final, ces dépenses pèsent deux fois plus sur le budget d'un ménage « âgé » que sur celui d'un ménage « jeune », même si le montant déboursé par le ménage « âgé » reste légèrement inférieur à la moyenne. Ce sont les assurances pour la santé et celles pour le logement qui pèsent particulièrement lourd chez les plus âgés. Les jeunes, eux, se caractérisent par un poids relativement plus élevé des assurances pour le transport.

Parmi les actifs, le poids et le niveau de dépenses en assurances et services financiers sont plus élevés chez les agriculteurs. Il faut cependant noter que, dans ces catégories, les assurances concernent souvent, au moins pour partie, les locaux professionnels. Si les artisans, commerçants, chefs d'entreprise et les cadres dépensent plus que l'ensemble des ménages dans ce domaine (+ 34 %), la part de dépenses correspondante est inférieure ou égale à la moyenne.

Les disparités liées à la composition du ménage indiquent que les couples sans enfant et les personnes seules ont une part de dépenses plus élevée que la moyenne (+ 1,1 pour les couples sans enfant). La part de dépenses des ménages avec enfants décroît quand la taille du ménage augmente.

Cependant, le montant des dépenses consacrées par les couples avec enfants aux assurances de transport et aux autres assurances est nettement plus important que la moyenne. Cela s'explique par un taux de possession d'au moins deux véhicules plus élevé pour ces ménages et par le recours à des assurances spécifiques pour les enfants (assurances scolaires, sport et loisirs...).

En 1979, la part des dépenses correspondant aux assurances et services financiers était d'autant plus forte que le niveau de vie du ménage était élevé : un point d'écart sépare les ménages les plus aisés des ménages les plus modestes (*figure 2*). À partir de 2001, la tendance s'inverse et en 2006, la part des dépenses devient plus élevée chez les ménages pauvres (+ 0,3 point par rapport à la moyenne) et plus faible chez les ménages riches (- 0,4 point).

Au cours de la période 1979-2006, les ménages du 5<sup>e</sup> quintile de niveau de vie, dont la dépense était nettement supérieure à la moyenne (+ 68 % en 1979), s'en rapprochent (+ 40 % en 2006). Dans le même temps, l'écart à la moyenne passe de - 49 % à - 34 % pour les ménages modestes. Ainsi, les disparités en termes de montant de dépenses entre les ménages modestes et aisés s'estompent progressivement (*figure 3*). ■

### Définitions

**Dépenses en assurances et services financiers** : dans la source « Budget de Familles », les dépenses d'assurances correspondent aux primes d'assurances alors que dans la source « Comptabilité Nationale », on retient comme dépense, la différence entre les primes versées et les indemnités reçues.

**Niveau de vie des ménages, ménage, quintile, personne de référence, part des dépenses** : voir *Glossaire*.

### Pour en savoir plus

- Arnould M.-L., Vidal G., « Typologie des contrats les plus souscrits auprès des complémentaires santé en 2006 », *Études et résultats* n° 663, octobre 2008, Drees.

## 1. Les déterminants de la dépense des ménages en assurances et services financiers

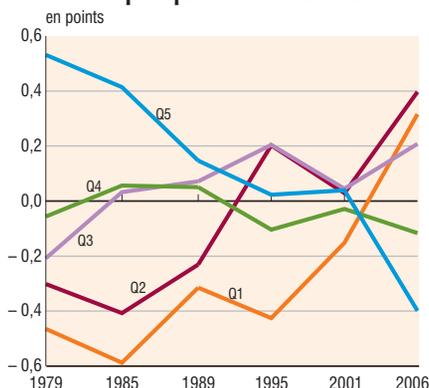
	Écart au coefficient budgétaire moyen (points)	Écart à la dépense moyenne par ménage (%)					
		Ensemble assurances et services financiers	Dont : assurances logement	assurances santé	assurances transport	autres assurances	services financiers
<b>Quintile de niveau de vie</b>							
Q1	0,3	-34,0	-25,6	-29,0	-38,8	-48,9	-39,3
Q2	0,4	-14,1	-13,0	-6,4	-16,3	-39,4	-24,1
Q3	0,2	-3,1	-11,7	-1,1	4,7	-20,6	-10,0
Q4	-0,1	11,5	5,0	3,7	18,9	23,0	20,8
Q5	-0,4	39,7	45,4	32,8	31,6	86,0	52,7
<b>Âge de la personne de référence du ménage</b>							
Moins de 30 ans	-2,1	-34,5	-53,1	-54,9	5,9	-57,1	-11,6
De 30 à 54 ans	-0,8	5,3	-7,6	-6,6	18,3	36,8	14,0
De 55 à 64 ans	0,9	16,6	15,0	16,9	12,1	29,2	9,1
65 ans et plus	2,5	-7,1	23,5	21,2	-41,6	-62,3	-26,1
<b>Type de ménage</b>							
Personne seule	0,3	-36,5	-17,5	-34,6	-45,5	-42,1	-38,0
Famille monoparentale	-1,3	-28,4	-16,6	-34,3	-26,2	-37,5	-6,2
Couple sans enfant	1,1	16,0	21,1	30,1	1,6	-10,7	7,0
Couple avec 1 enfant	0,0	25,8	-2,6	15,5	47,2	48,7	33,0
Couple avec 2 enfants	-0,8	28,3	4,1	15,9	45,3	69,7	25,5
Couple avec 3 enfants et plus	-1,1	24,2	9,1	8,8	47,5	45,5	18,9
<b>Catégorie socioprofessionnelle</b>							
<b>Actifs</b>							
Agriculteurs	5,2	65,4	63,9	66,2	11,1	329,0	4,5
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	0,0	33,7	-0,2	7,7	45,0	186,5	25,9
Cadres	-1,3	34,2	16,2	17,4	37,0	123,4	53,1
Professions intermédiaires	-0,8	9,9	-8,7	-4,2	30,1	37,9	22,0
Employés	-0,6	-12,4	-14,4	-17,3	-3,2	-23,9	-6,3
Ouvriers	-0,7	-13,0	-25,8	-26,7	16,0	-28,8	-3,3
<b>Inactifs</b>							
Retraités	2,1	-2,6	20,8	21,1	-29,7	-57,9	-18,5
Autres	-1,7	-50,8	-38,2	-51,6	-51,8	-64,6	-43,2

Lecture : en 2006, les ménages du premier quintile de niveau de vie (Q1) ont un coefficient budgétaire supérieur de 0,3 point au coefficient budgétaire moyen pour l'assurance et les services financiers. Les ménages du dernier quintile (Q5) ont dépensé 39,7 % de plus que la moyenne des ménages en assurances et services financiers.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Budget de famille 2006.

### 2. Écart au coefficient budgétaire moyen des dépenses en assurances et services financiers par quintiles de niveau de vie

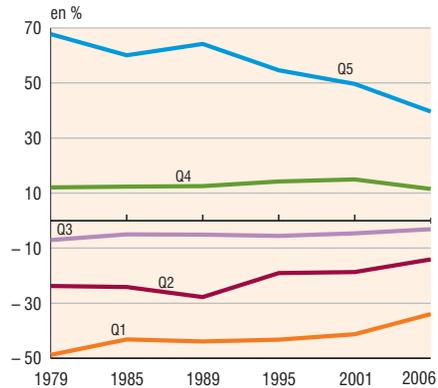


Lecture : en 1979, les ménages appartenant au 1<sup>er</sup> quintile de niveau de vie ont une part des dépenses de consommation totale consacrée aux assurances et services financiers inférieure de 0,47 point à celle de l'ensemble des ménages.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Budget de famille.

### 3. Écart à la dépense moyenne en assurances et services financiers par quintiles de niveau de vie



Lecture : en 1979, les ménages appartenant au 1<sup>er</sup> quintile de niveau de vie avaient un montant de dépenses en assurances et services financiers inférieur de 48,7 % à la dépense moyenne de l'ensemble des ménages.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Budget de famille.

## 8.3 Services domestiques et action sociale

En 2005, la dépense de consommation des **ménages** en services domestiques et action sociale a atteint 23,7 milliards d'euros soit 377 euros par habitant. À titre de comparaison, la dépense en services de santé à la charge des ménages est de 287 euros par personne.

La part de budget que les ménages consacrent à ces services s'est globalement accrue de 0,9 point entre 1960 (2,0 %) et 2005 (2,9 %) mais c'est essentiellement depuis 1991 que cette progression s'est manifestée (*figure 1*).

De 1960 à 1987, la part des services domestiques dans le poste a baissé, passant de 46 % à 23 % (*figure 2*). Puis elle a progressivement remonté jusqu'à 32 % en 2005, grâce aux mesures prises pour favoriser son développement.

De 1960 à 2005, le **volume** des dépenses a augmenté à un rythme sensiblement plus faible que celui des dépenses totales (de 1,7 point par an, *figure 3*). Les prix ont en revanche augmenté nettement plus vite que l'**inflation** (+ 2,7 points). En effet, la dépense induite par ces services correspond essentiellement aux salaires versés. Leur prix a donc augmenté au même rythme que les salaires. Ainsi, les prix du poste ont progressé de 7,5 % par an depuis 1960 (8,4 % pour les seuls services domestiques) tandis que le Smic augmentait de 6,7 %.

Jusqu'en 1990, le volume des dépenses entraînées par ces services a augmenté à un rythme beaucoup moins rapide que le volume de l'ensemble (- 2,7 points par an). Sur la même période, les prix ont augmenté de 3,1 points par an de plus que l'inflation. Cette période a été marquée par une diminution importante des services domestiques « traditionnels » (domestiques à demeure, gouvernantes, cuisiniers...). En revanche, le développement des maisons de retraite et des crèches a tiré les dépenses à la hausse.

De 1991 à 1997, les dépenses en volume se sont sensiblement accélérées par rapport à

la période précédente et ont augmenté plus vite que l'ensemble des dépenses (+ 2,3 points par an). Les prix ont continué à évoluer plus rapidement que l'inflation mais l'écart s'est réduit (+ 1,6 point). Ce sont principalement les services domestiques qui ont connu une croissance rapide. Ils ont été favorisés par la mise en place du **chèque emploi service** qui a facilité et simplifié le paiement des cotisations sociales pour ce type d'emploi, ainsi que par la mise en place de mesures fiscales favorables au développement de l'emploi à la personne (réductions d'impôts et allègements de cotisations sociales).

À partir de 1998, le volume a de nouveau évolué à un rythme inférieur à celui de l'ensemble des dépenses (1,6 point par an). Ce moindre dynamisme s'explique notamment par la mise en place de l'**allocation personnalisée d'autonomie (APA)** et le développement des **aides à la garde d'enfant (AFEAMA, Paje...)**, les aides des collectivités locales et des administrations de sécurité sociale permettant de prendre en charge une partie des dépenses jusqu'alors directement supportées par les ménages. Les prix ont poursuivi leur tendance antérieure, favorisés par des revalorisations relativement importantes du Smic horaire.

Au sein de l'**Union européenne** la part des dépenses des ménages en action sociale dans les dépenses totales croît avec le **niveau de vie du pays** (*figure 4*). L'Irlande et le Luxembourg, dont les niveaux de vie sont les plus élevés d'Europe, sont atypiques de ce point de vue : ces deux pays ayant un système de financement par la collectivité particulièrement développé, la part restant à la charge des ménages y est plus faible. La France se situe au quatrième rang en termes de **coefficient budgétaire**, à 1,7 %, devant le Royaume-Uni et l'Allemagne qui sont assez proches de la moyenne européenne (1,2 %). ■

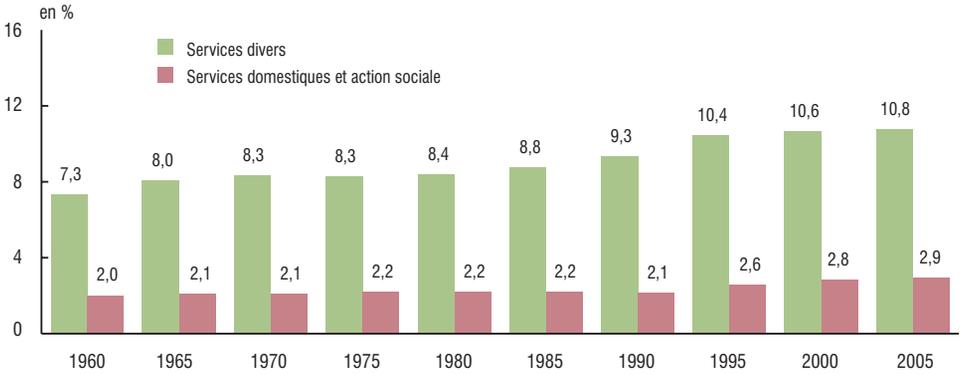
### Définitions

**Services domestiques** : comprennent les services utilisés par les ménages en tant qu'employeur de personnel domestique (femmes de ménage, cuisiniers, jardiniers...) et les services de blanchisserie-teinturerie. L'action sociale comprend les services à l'attention des personnes âgées, handicapées ou en difficulté, à domicile ou non et les services de garde d'enfants (crèches, assistantes maternelles à leur domicile). Les dépenses en action sociale mesurées ici ne comprennent que celles qui restent à la charge des ménages.

**Ménage, volume, inflation, chèque emploi service, allocation personnalisée d'autonomie (APA), AFEAMA (aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée), Paje (prestation d'accueil du jeune enfant), Union européenne, niveau de vie du pays, coefficient budgétaire** : voir *Glossaire*.

# Services domestiques et action sociale 8.3

## 1. Part dans la dépense des ménages en valeur



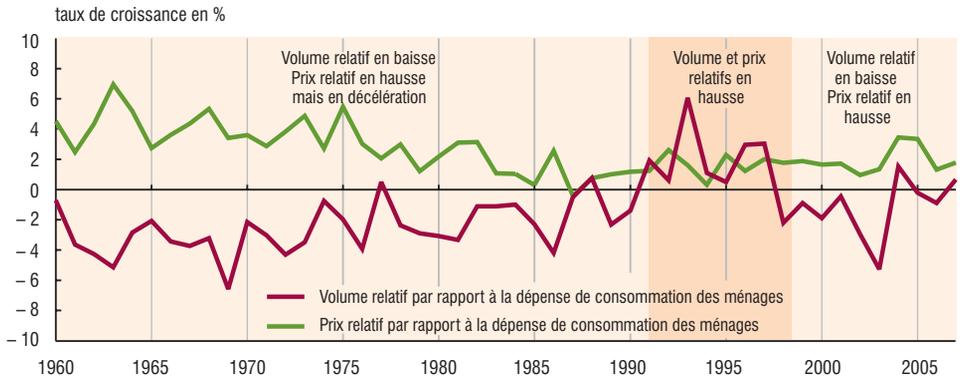
Source : Insee, comptes nationaux, base 2000.

## 2. Structure de la dépense des ménages en services domestiques et action sociale

	1960	1975	1990	2005	Valeurs 2005 (Mds €)
Action sociale	53,7	64,7	76,2	68,5	16,2
Services domestiques	46,3	35,3	23,8	31,5	7,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>23,7</b>

Source : Insee, comptes nationaux, base 2000.

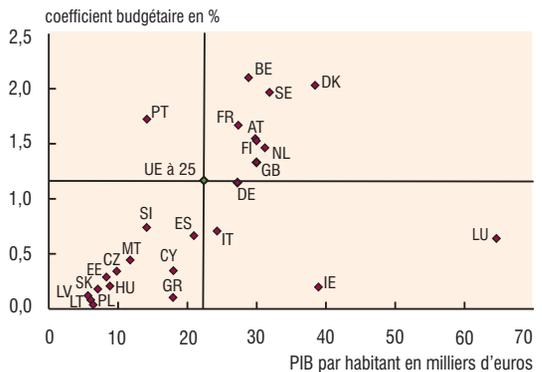
## 3. Volume et prix relatifs de la dépense des ménages en services domestiques et action sociale



Lecture : de 1998 à 2003, le prix des services domestiques et action sociale a augmenté plus vite que l'inflation et le volume a progressé moins rapidement que les autres postes de consommation.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2000.

## 4. Dépense des ménages en action sociale dans l'Union européenne à 25 en 2005



Lecture : en 2005, les ménages belges, avec un PIB de 28 800 euros par habitant, ont consacré 2,1 % de leur budget à l'action sociale.

Sources : Insee, comptes nationaux, base 2000 et Eurostat.

## 8.3 Services domestiques et action sociale

Le montant des dépenses consacrées aux **services domestiques** et **autres services d'entretien pour le logement**, ainsi qu'à l'**action sociale**, dépend essentiellement du **niveau de vie des ménages**. Plus celui-ci est élevé, plus le montant des dépenses est important. Il est supérieur de 150 % à la moyenne pour les ménages appartenant au dernier **quintile** de niveau de vie et inférieur de 69 % pour ceux du 1<sup>er</sup> quintile (*figure 1*). Les disparités sont encore plus prononcées pour les services domestiques, pour lesquels les ménages les plus aisés dépensent 184 % de plus que la moyenne. En moyenne, ces dépenses en services domestiques sont destinées pour presque les trois quarts aux services de ménage, cuisine, lessive et repassage au domicile, 16 % sont utilisés pour le jardinage ou gardiennage de la résidence et 9 % sont dédiés à la garde des enfants à la maison (*figure 2*).

Ce sont les ménages dont la **personne de référence** a entre 25 et 44 ans ou plus de 65 ans qui dépensent le plus : les premiers, consacrent beaucoup plus que la moyenne à la garde des enfants (à l'extérieur ou au domicile), les seconds ont davantage recours aux services domestiques d'aide directe à la personne (+ 100 % de dépenses par rapport à la moyenne), notamment les services de ménage, garde malade ou jardinage, gardiennage.

Les consommations en services domestiques ou de protection sociale sont aussi liés à la composition du ménage. Ceux ayant des enfants dépensent dans l'ensemble beaucoup dans les moyens traditionnels de garde à l'extérieur du domicile (crèches, assistantes

maternelles), les familles les plus nombreuses étant celles qui utilisent le plus les services de garde à domicile (+ 380 % de dépenses par rapport à la moyenne). Les couples sans enfant ont plus recours aux services à domicile. Leurs dépenses dans ce domaine sont supérieures de 24 % à la moyenne.

Les cadres sont la **catégorie socioprofessionnelle** qui utilise le plus les services domestiques ou de protection sociale. Ils dépensent dans ce domaine trois fois plus que la moyenne. Un niveau de vie élevé associé à des contraintes professionnelles fortes peuvent expliquer cette situation.

Enfin, les Parisiens, et dans une moindre mesure, les habitants de la région parisienne dépensent plus que la moyenne pour ces services. Concernant les seuls services au domicile, le montant des dépenses des Parisiens est supérieur de 140 % à la moyenne.

Les dépenses en services domestiques et action sociale sont d'autant plus importantes que le niveau de vie du ménage est élevé (*figure 3*). C'était déjà le cas en 1979 : les ménages du 5<sup>e</sup> quintile de niveau de vie dépensaient alors presque huit fois plus que ceux appartenant au 1<sup>er</sup> quintile. Cela reste vrai en 2006, puisque le rapport du montant moyen des dépenses entre ménages les plus aisés et ménages les plus modestes est resté quasiment identique. Si les études menées sur le secteur des services à la personne montrent une forte hausse du nombre de ménages utilisateurs en dix ans, il semble qu'elle concerne principalement les ménages aisés. ■

### Définitions

**Dépenses en services domestiques et action sociale** : voir fiche précédente.

**Autres services d'entretien pour le logement** : le champ de l'étude fondée sur l'enquête Budget de famille comprend certains services destinés à l'entretien du logement :

- le nettoyage, teinture, blanchissage du linge de maison et d'ameublement (hors vêtements),
- les services de nettoyage dans le logement : ramonage, lavage de vitre, dératissage...
- la fabrication de doubles de clé.

**Niveau de vie des ménages, quintile, personne de référence, catégorie socioprofessionnelle** : voir *Glossaire*.

### Pour en savoir plus

- Marbot C., « En France, qui recourt aux services à domicile ? », *France portrait social*, édition 2008, Insee.

## 1. Les déterminants de la dépense en services domestiques et action sociale

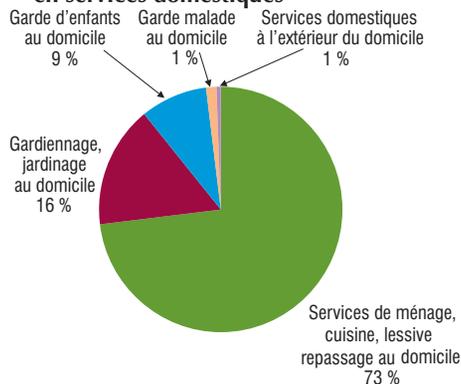
	Écart au coefficient budgétaire moyen (points)	Écart à la dépense moyenne par ménage (%)			
		Ensemble	Services domestiques	Autres services d'entretien pour le logement	Action sociale
<b>Quintile de niveau de vie</b>					
Q1	-0,7	-68,8	-68,9	-66,0	-69,0
Q2	-0,4	-45,9	-42,5	3,5	-55,4
Q3	-0,4	-35,5	-52,9	-6,3	-14,4
Q4	-0,2	0,4	-19,3	-12,5	28,7
Q5	0,9	150,0	183,7	81,9	110,4
<b>Âge de la personne de référence du ménage</b>					
Moins de 25 ans	-1,1	-83,3	-99,8	-99,3	-59,1
De 25 à 34 ans	0,1	18,9	-66,4	-83,3	146,2
De 35 à 44 ans	0,4	57,0	-31,7	-34,0	187,9
De 45 à 54 ans	-0,6	-33,3	-10,5	36,1	-71,3
De 55 à 64 ans	-0,8	-59,5	-33,7	-41,7	-96,7
65 ans et plus	1,0	21,1	99,6	80,6	-92,6
<b>Type de ménage</b>					
Personne seule	-0,2	-50,0	-17,3	-20,1	-97,8
Famille monoparentale	-0,3	-29,9	-53,0	-52,8	4,1
Couple sans enfant	-0,3	-23,5	23,7	48,6	-95,3
Couple avec 1 enfant	0,0	28,9	-19,0	-18,1	99,4
Couple avec 2 enfants	0,6	111,0	-0,7	-15,3	276,8
Couple avec 3 enfants et plus	0,2	66,3	33,4	36,1	114,6
<b>Catégorie socioprofessionnelle</b>					
<b>Actifs</b>					
Agriculteurs	-0,5	-40,1	-33,2	22,9	-55,5
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	0,1	44,0	32,3	259,0	39,5
Cadres	1,2	214,3	149,6	25,7	321,6
Professions intermédiaires	-0,3	-3,6	-36,4	-60,4	47,0
Employés	-0,7	-53,5	-89,1	-50,7	-4,9
Ouvriers	-0,9	-65,5	-93,0	-65,3	-27,5
<b>Inactifs</b>					
Retraités	0,4	-0,2	63,7	60,4	-93,9
Autres	-0,6	-66,1	-55,8	-95,8	-77,4
<b>Commune d'habitation</b>					
Commune rurale	-0,2	-15,8	-30,1	84,7	-5,7
Moins 20 000 habitants	-0,1	-12,0	-8,3	-16,0	-16,6
20 000 - 100 000 habitants	-0,4	-34,9	-30,1	-34,7	-41,3
+ de 100 000 habitants	0,0	0,6	18,0	-42,4	-19,1
Paris	0,6	75,6	139,6	-6,3	-4,6
Agglomération parisienne hors Paris	0,5	61,1	17,5	-0,7	127,1

Lecture : en 2006, les ménages du premier quintile de niveau de vie (Q1) ont un coefficient budgétaire inférieur de 0,7 point au coefficient budgétaire moyen pour les services domestiques et l'action sociale. Les ménages du dernier quintile (Q5) ont dépensé 150 % de plus que la moyenne des ménages pour ce poste.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Budget de famille 2006.

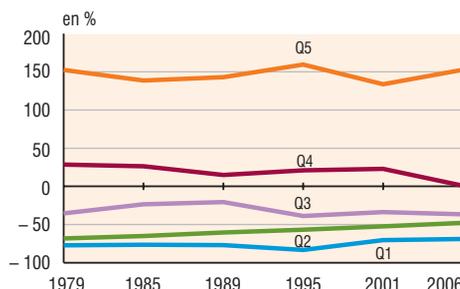
## 2. Répartition des dépenses des ménages en services domestiques



Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Budget de famille 2006.

## 3. Écart à la dépense moyenne en services domestiques et action sociale par quintile de niveau de vie



Lecture : en 1979, les ménages appartenant au 1<sup>er</sup> quintile de niveau de vie ont un montant de dépenses en services domestiques et action sociale inférieur de 77,2 % à la dépense moyenne de l'ensemble des ménages.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Budget de famille.

## 8.4 Éducation

En 2005, la dépense de consommation des  **Ménages**  en services d'éducation a atteint 6,7 milliards d'euros, soit 106 euros par habitant. À titre de comparaison, les dépenses d'éducation assurées par la collectivité représentent 81,0 milliards d'euros en 2005, soit 1 249 euros par personne.

Relativement au reste des dépenses, la consommation en valeur des services d'éducation s'est accrue de 0,2 point entre 1960 (0,6 %) et 2005 (0,8 %) [figure 1]. Sa part a augmenté jusqu'au début des années 1970, puis baissé durant la fin de la décennie (0,5 % en 1980), avant de progresser à nouveau, depuis le début des années 2000.

La part de l'éducation marchande dans le poste a baissé de deux points entre 1960 (77 %) et 2005 (75 %) [figure 2].

Les prix des services d'éducation ont augmenté plus vite que  **l'inflation** , de 1,5 point par an en moyenne, sur l'ensemble de la période 1960-2005 (figure 3). Dans le même temps, le  **volume**  de consommation a augmenté moins rapidement que les autres postes, de 0,7 point par an.

Dans les années 1960, avec un différentiel de hausse des prix de 2,1 points et une moindre croissance en volume de 1,2 point, la hausse de la part en valeur dans le budget des ménages traduit donc un effet prix. Dans les années 1970, le recul global de la part en valeur provient d'un dynamisme des volumes nettement moindre que pour les autres postes (écart de 2,7 points), les prix augmentant légèrement plus que l'inflation. Ce repli s'explique notamment par une hausse de la

prise en charge par la collectivité des dépenses de formation. Par ailleurs, la collectivité contribue indirectement au budget scolaire des ménages avec l'instauration de l'allocation de rentrée scolaire. Instituée à la rentrée 1974, elle est versée à toute famille bénéficiaire d'une prestation familiale, pour chaque enfant scolarisé âgé de 6 à 16 ans, sous conditions de ressources. En 1990, l'aide a été étendue aux jeunes de 16 à 18 ans.

Depuis 1980, les prix ont augmenté plus rapidement que l'inflation (+ 1,5 point en moyenne par an), et les volumes relatifs également (+ 0,5 point). Depuis 2001, les prix et les volumes relatifs sont tous deux en hausse, contribuant à l'augmentation de la part en valeur du poste dans le budget des ménages. Cette évolution est due en partie au dynamisme des dépenses de formation (continue et pour adultes).

Dans les pays de  **l'Union européenne** , la part financée par les ménages dans la dépense totale d'éducation est plus faible dans les pays ayant un  **niveau de vie**  élevé (figure 4). Les pays scandinaves par exemple, ont un  **niveau de financement public**  élevé aussi bien pour l'enseignement supérieur que pour l'enseignement primaire et secondaire. La contribution des ménages aux dépenses d'éducation y est très faible. La France se situe un peu en dessous de la moyenne européenne et au même niveau que l'Allemagne. Au Royaume-Uni, la part financée par les ménages est plus élevée que dans les autres pays de niveau de vie comparable. ■

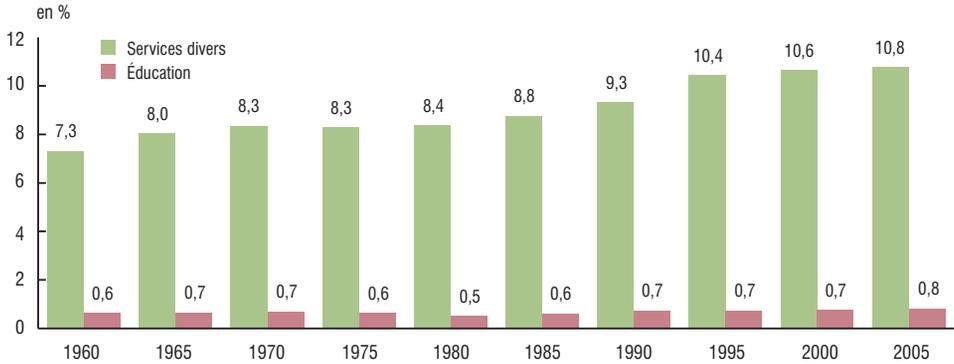
### Définitions

**Éducation** : comprend d'une part l'éducation marchande, à savoir l'enseignement général, la formation des adultes, la formation continue et les autres enseignements (artistiques, religieux...). Concernant l'enseignement général, il s'agit essentiellement des frais de scolarité de l'enseignement privé hors contrat. Sont exclues les auto-écoles, qui relèvent des services liés au transport individuel. Le poste intègre par ailleurs l'éducation non marchande, pour la partie financée par les ménages (frais de scolarité dans les établissements publics...).

**Niveau de financement public** : pour un bien ou un service donné, il correspond à la part des dépenses qui reste à la charge des administrations publiques et non des ménages. Par exemple, en 2005, 91 % des dépenses d'éducation sont financées par les administrations publiques.

**Ménage, inflation, volume, Union européenne, niveau de vie du pays** : voir *Glossaire*.

## 1. Part dans la dépense des ménages en valeur



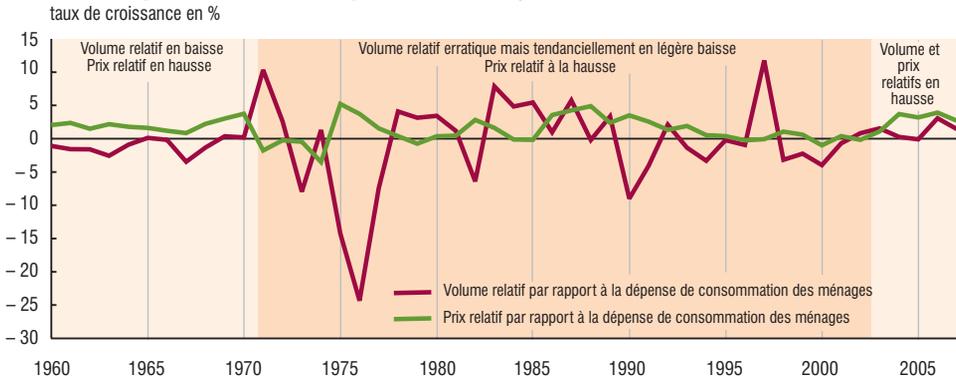
Source : Insee, comptes nationaux, base 2000.

## 2. Structure de la dépense des ménages en services d'éducation

	1960	1975	1990	2005	Valeurs 2005 (Mds €)
Éducation marchande hors auto-écoles	76,7	78,0	74,1	74,8	5,0
Éducation non marchande	23,3	22,0	25,9	25,2	1,7
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>6,7</b>

Source : Insee, comptes nationaux, base 2000.

## 3. Volume et prix relatifs de la dépense des ménages en services d'éducation

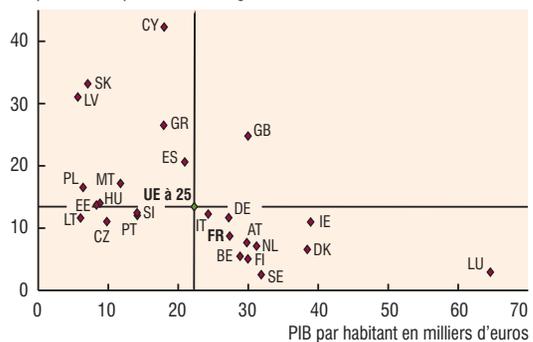


Lecture : au début des années 1960, le prix des services d'éducation a augmenté plus vite que l'inflation et le volume a progressé moins rapidement que les autres postes de consommation.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2000.

## 4. Dépense des ménages en éducation dans l'Union européenne à 25 en 2005

part de la dépense des ménages dans la consommation effective



Lecture : en 2005, la part de la dépense des ménages français dans la consommation effective en éducation était de 8,7 %.

Sources : Insee, comptes nationaux, base 2000 et Eurostat.

## 8.4 Éducation

**P**rès de 40 % des frais d'**enseignement ou de services éducatifs** payés par les **ménages** sont destinés à l'enseignement supérieur (frais d'inscription à l'université ou en école supérieure - *figure 1*). Les frais d'inscription en enseignement secondaire (collège, lycée) représentent 31 % des dépenses d'éducation, les frais d'inscription à l'école maternelle et primaire seulement 10 %. Enfin, 13 % des frais sont consacrés aux cours particuliers et moins de 1 % aux cours collectifs ou à l'enseignement spécialisé par correspondance. Tous ces montants restent néanmoins très limités, les dépenses d'éducation étant largement socialisées.

Les dépenses en frais d'enseignement s'élèvent rapidement avec le nombre d'enfants. Il est supérieur de 24 % à la moyenne pour les couples avec un enfant et de 217 % pour les couples avec trois enfants et plus (*figure 2*). Conjointement, le poids budgétaire du poste augmente également avec le nombre d'enfants du ménage et représente au moins 0,8 point de plus que la moyenne pour les familles les plus nombreuses. Par conséquent, ce sont les ménages dont l'âge de la **personne de référence** est compris entre 35 et 54 ans (les plus susceptibles d'avoir des enfants scolarisés), qui dépensent le plus pour l'éducation. Entre 45 et 55 ans, le montant des dépenses est très supérieur à la moyenne (+ 142 %), conséquence probable du coût de la scolarité des enfants poursuivant des études supérieures.

Plus la personne de référence est diplômée, plus les dépenses d'éducation

consenties par le ménage sont importantes. Leur montant est inférieur de 71 % à la moyenne pour les ménages dont la personne de référence n'a aucun diplôme tandis qu'il est supérieur de 106 % quand le diplôme est d'un niveau au moins égal à bac+2.

Le **niveau de vie** détermine également le montant des dépenses que consacrent les ménages à l'enseignement. Ce montant augmente, en moyenne, avec le niveau de vie. Si les ménages du premier quintile de niveau de vie dépensent 58 % de moins que la moyenne, ceux du dernier dépensent 62 % de plus.

En revanche, le poids budgétaire est pratiquement constant entre les différents **quintiles** de niveau de vie.

Ce sont les cadres actifs qui dépensent le plus pour l'enseignement, trois fois plus que la moyenne. Les chefs d'entreprise, artisans et commerçants dépensent deux fois plus que la moyenne et les agriculteurs 1,5 fois plus. En revanche, les ouvriers ont un montant de dépenses dans ce domaine inférieur de 20 % à la moyenne.

De 1979 à 2006, des dépenses en éducation importantes vont toujours de pair avec un niveau de vie élevé (*figure 3*). En 1979, elles étaient supérieures de 70 % à la moyenne pour les ménages appartenant au dernier quintile et inférieures de 51 % pour ceux du premier. En 2006, ces disparités se sont légèrement estompées, surtout entre quintiles extrêmes : les ménages les plus modestes dépensent 31 % de moins que la moyenne et les plus aisés 57 % de plus. ■

### Définitions

**Dépenses en enseignement et services éducatifs** : alors que la comptabilité nationale opère la distinction « éducation marchande » et « éducation non marchande », l'enquête Budget de famille distingue les dépenses d'éducation selon le niveau d'enseignement.

**Ménage, personne de référence, niveau de vie des ménages, quintile** : voir *Glossaire*.

### Pour en savoir plus

- « L'état de l'école » n° 18, octobre 2008, Direction de l'évaluation et de la prospective (Depp), ministère de l'Éducation nationale.
- Duru-Bellat M., Annick Kieffer A., « Du baccalauréat à l'enseignement supérieur en France : déplacement et recomposition des inégalités », *Population 2008* n°1.

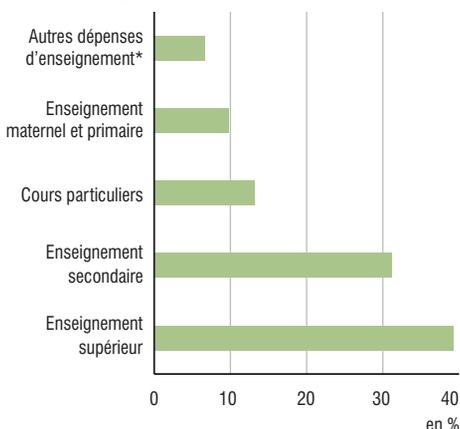
## 1. Les déterminants de la dépense en enseignement et services éducatifs

	Écart au coefficient budgétaire moyen (points)	Écart à la dépense moyenne par ménage (%)					Cours particuliers et autres dépenses d'enseignement
		Éducation dont :	Enseignement maternel et primaire	Enseignement secondaire	Enseignement supérieur		
<b>Quintile de niveau de vie</b>							
Q1	0,0	-58,4	-28,4	-13,4	-66,1	-33,2	
Q2	-0,1	-3,8	-27,1	-24,3	-57,3	-27,4	
Q3	-0,1	-11,9	-2,6	-44,9	-10,9	-22,1	
Q4	0,0	-20,0	18,9	12,7	77,0	20,3	
Q5	0,1	61,6	39,0	69,7	57,3	62,4	
<b>Type de ménage</b>							
Personne seule	-0,4	-74,3	-100,0	-99,8	-48,0	-88,3	
Famille monoparentale	0,3	28,4	13,5	45,3	7,7	69,0	
Couple sans enfant	-0,6	-81,1	-100,0	-98,8	-79,6	-72,3	
Couple avec 1 enfant	0,0	24,0	24,9	7,7	36,2	20,8	
Couple avec 2 enfants	0,7	191,3	251,4	236,6	166,9	196,4	
Couple avec 3 enfants et plus	0,8	217,0	315,1	333,0	139,3	189,4	
<b>Catégorie socioprofessionnelle</b>							
<b>Actifs</b>							
Agriculteurs	0,3	44,9	38,9	85,9	54,1	-20,1	
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	0,4	111,6	4,3	65,4	194,2	111,3	
Cadres	0,6	201,4	263,8	117,5	262,0	212,8	
Professions intermédiaires	0,1	35,8	26,5	27,3	34,5	38,0	
Employés	0,0	0,3	-13,5	66,3	-43,5	4,7	
Ouvriers	-0,1	-19,5	23,2	14,3	-66,4	7,7	
<b>Inactifs</b>							
Retraités	-0,6	-92,7	-98,4	-92,7	-95,7	-92,3	
Autres	1,1	67,5	-23,8	-26,4	195,0	-48,9	
<b>Diplôme de la personne de référence du ménage</b>							
Sans diplôme ou certificat d'études	-0,4	-71,4	-66,5	-54,5	-84,3	-81,0	
CAP-BEP-BEPC	-0,1	-9,1	-9,2	12,3	-32,2	20,8	
Bac et assimilés	0,3	61,1	-6,5	57,8	87,4	-8,8	
Bac+2 et plus	0,3	106,4	137,8	43,3	150,3	118,6	

Lecture : en 2006, les ménages du second quintile de niveau de vie (Q2) ont un coefficient budgétaire inférieur de 0,1 point au coefficient budgétaire moyen pour l'enseignement et les services éducatifs. Les ménages du dernier quintile (Q5) ont dépensé 61,6 % de plus que la moyenne des ménages en enseignement et services éducatifs.  
Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Budget de famille 2006.

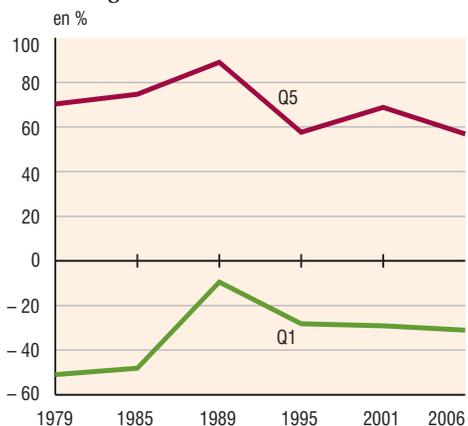
## 2. Répartition des dépenses des ménages en enseignement et services éducatifs



\* Les autres dépenses d'enseignement comprennent les cours collectifs, l'enseignement spécialisé et professionnel par correspondance, les dépenses d'enseignement des personnes vivant hors du domicile au moins un jour par semaine, et les dépenses d'enseignement offertes en cadeau.  
Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Budget de famille 2006.

## 3. Écart à la dépense moyenne par quintile de niveau de vie (hors « autres dépenses d'enseignement »)



Lecture : en 1979, les ménages appartenant au 1<sup>er</sup> quintile de niveau de vie avaient un montant de dépenses en enseignement et services éducatifs inférieur de 50,9 % à la dépense moyenne des ménages.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Budget de famille.

## 8.5 Services juridiques et autres services divers

**E**n 2005, la dépense de consommation des ménages en services juridiques et autres services divers a atteint 14,5 milliards d'euros, soit 231 euros par habitant. C'est moins de la moitié de la dépense en services financiers et d'assurances (603 euros).

Relativement aux autres postes de dépenses, la consommation en valeur de ces divers services a augmenté de 0,8 point entre 1960 (1,0 %) et 2005 (1,8 %, *figure 1*), contribuant pour près du quart à la hausse de 3,5 points du poste « Services divers ». La part a régulièrement augmenté jusqu'à la fin des années 1990, avant de décroître légèrement depuis le début des années 2000.

Les activités juridiques en représentent près de la moitié depuis 1960 (48 % en 2005 - *figure 2*). Les dépenses des ménages constituées par le timbre unique, le timbre de dimension et la taxe sur le permis de conduire représentaient un peu moins de 15 % de la dépense en activités juridiques en 2005.

Les prix de ces services ont globalement augmenté plus rapidement (+ 5,8 % par an en moyenne) que l'inflation (+ 4,9 %) sur la période 1960-2005, principalement jusqu'à la fin des années 1990 (*figure 3*). Ce fort dynamisme concerne les services, contrairement aux biens dont les prix ont augmenté plus modérément. Depuis 1960, la consommation en volume a également crû plus vite (+ 0,5 point par an) que l'ensemble des autres postes de dépenses des ménages.

Dans les années 1960, les prix ont augmenté beaucoup plus rapidement que l'inflation (+ 2,3 points), tandis que les

volumes relatifs progressaient plus lentement que les autres postes (- 0,8 point). Ceci se vérifie à la fois pour les activités juridiques et pour l'ensemble des autres services du poste. Globalement sur la période, la part en valeur du poste a légèrement augmenté.

De 1971 à 1998, les volumes (+ 1,1 point par an) et les prix (+ 0,8 point) de ce poste ont progressé plus vite que pour les autres, contribuant ainsi à la hausse de 0,7 point de la part en valeur du poste dans le budget des ménages.

Depuis 1999, les prix ont augmenté moins rapidement que l'inflation principalement pour les services juridiques. À l'inverse, les volumes relatifs ont été en légère hausse. Cette hausse est imputable à la consommation de services juridiques, alors que durant la même période la dépense des ménages en services divers non juridiques a augmenté moins vite que celle des autres postes.

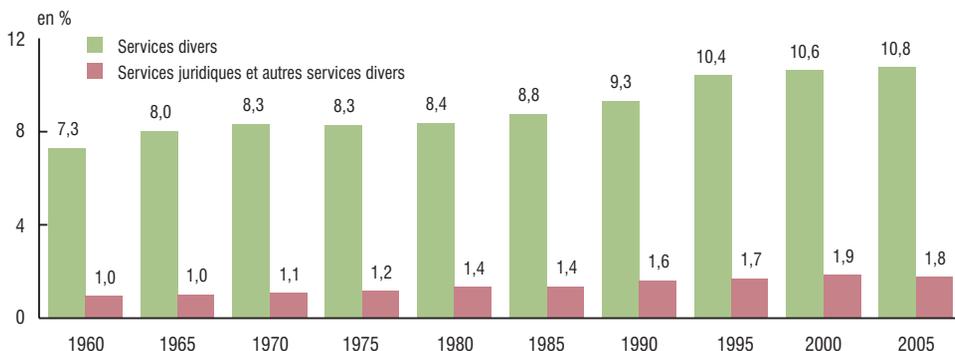
Au sein de l'Union européenne, la part des dépenses de services juridiques et autres services divers dans la consommation des ménages ne semble pas dépendre du niveau de vie du pays (*figure 4*) mais plutôt du mode de vie et des législations propres à chaque pays. Trois États membres de l'Union européenne se distinguent par une part très nettement supérieure à la moyenne : les Pays-Bas, la Pologne et le Portugal, qui n'ont aucune proximité géographique et ont des niveaux de PIB par habitant différents. La France est, elle aussi, au-dessus de la moyenne européenne, mais dans une moindre mesure. ■

### Définitions

**Services juridiques et autres services divers** : comprennent notamment les activités juridiques, à savoir les services de conseil et d'assistance juridique d'une part, et les taxes perçues par l'État au titre du timbre unique (passeports...), du timbre de dimension (sur les cartes grises) ou du permis de conduire d'autre part. Ils intègrent également les services divers comme les activités comptables, informatiques, les services d'enquête ou de sécurité ou bien encore les services de secrétariat et de duplication.

**Ménage, inflation, volume, Union européenne, part des dépenses, niveau de vie du pays, PIB** : voir *Glossaire*.

## 1. Part dans la dépense des ménages en valeur



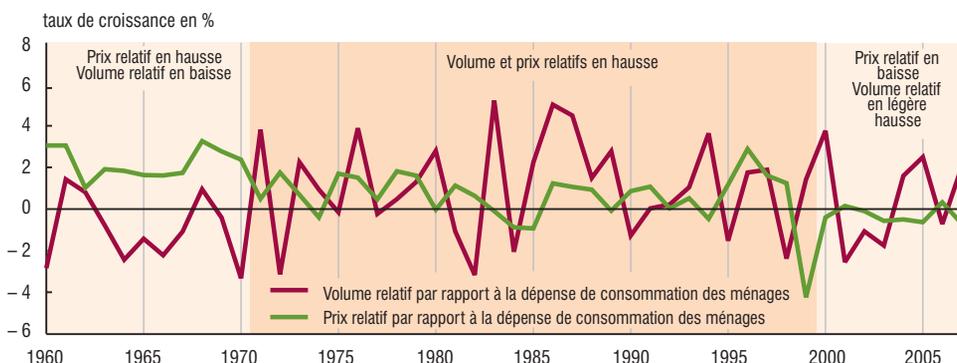
Source : Insee, comptes nationaux, base 2000.

## 2. Structure de la dépense des ménages en services juridiques et autres services divers

	1960	1975	1990	2005	Valeurs 2005 (Mds €)
Activités juridiques	44,4	45,3	46,5	48,2	7,0
Services divers non juridiques	55,6	54,7	53,5	51,8	7,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>14,5</b>

Source : Insee, comptes nationaux, base 2000.

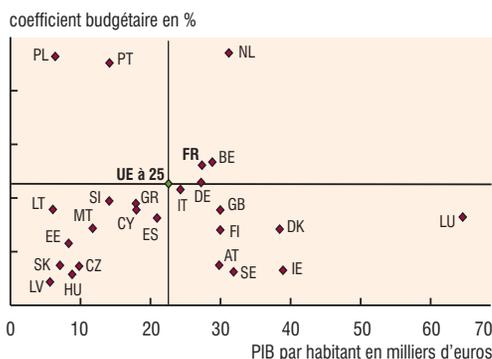
## 3. Volume et prix relatifs de la consommation en services juridiques et autres services divers



Lecture : en 2004 et 2005, le prix des services juridiques et autres services divers a augmenté moins vite que l'inflation et le volume a progressé plus rapidement que les autres postes de consommation.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2000.

## 4. Dépenses des ménages en services juridiques et autres services divers dans l'Union européenne à 25 en 2005



Lecture : en 2005, les ménages polonais, avec un PIB de 6 400 euros par habitant, ont consacré 2,3 % de leur budget aux services juridiques et autres services divers.

Sources : Insee, comptes nationaux, base 2000 et Eurostat.